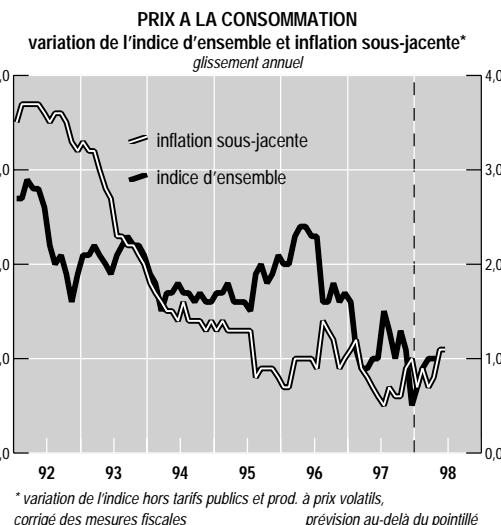


# Prix à la consommation

En 1997, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a faiblement progressé : +1,1% en glissement annuel, après +1,7% en 1996. En moyenne annuelle, l'évolution des prix s'est établie à +1,2%, après +2,0% en 1996. Il s'agit de la plus faible évolution en moyenne annuelle depuis 1955. Parallèlement, l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales) est restée inchangée entre fin 1996 et fin 1997 (+1,0% en glissement annuel). La décélération de l'indice d'ensemble en 1997 s'explique très largement par la forte baisse des prix des produits pétroliers (contribution de -0,6 point à la baisse du glissement annuel), due à la chute des cours du pétrole. Dans les prochains mois, la progression du niveau général des prix devrait demeurer faible. En juin 1998, elle serait du même ordre qu'en décembre 1997 (+1,0%). De même, l'inflation sous-jacente ne devrait pratiquement pas progresser (+1,1%).



En 1997, les cours en franc des matières premières alimentaires se sont fortement accrus. Cette évolution s'est répercutee sur les prix à la consommation des produits alimentaires. En revanche, les cours des matières industrielles ont été relativement stables et ceux du pétrole, après avoir atteint des niveaux élevés fin 1996, ont chuté. Ces mouvements, conjugués aux gains de productivité liés à la reprise, ont contribué à la baisse des coûts de production dans l'industrie manufacturière en 1997. La progression des prix de vente industriels a été modérée (+0,7% en décembre, en glissement annuel, pour les biens intermédiaires), ils ont même légèrement baissé en fin d'année. Les perspectives de prix dans l'industrie manufacturière sont restées très dégradées en 1997 et ne paraissent pas s'améliorer en début d'année 1998. Enfin, au cours du premier semestre de 1997, la conjoncture défavorable du marché automobile a poussé à la baisse les prix des produits manufacturés, ce qui explique largement le minimum atteint par l'inflation sous-jacente au mois de juillet (+0,5%). Sur l'ensemble de l'année, les prix à la consommation des produits manufacturés ont été stables. Par ailleurs, la progression des salaires, modérée mais régulière, a alimenté la hausse des prix des différents services aux ménages. Pour ce poste, les perspectives personnelles de prix des chefs d'entreprise ont été plutôt bien orientées en 1997. Enfin, certains mouvements

de prix s'expliquent par l'ouverture de marchés à la concurrence, comme les transports aériens et les services des télécommunications.

## Baisse des produits pétroliers

La chute des cours du pétrole entre le début et la fin de l'année 1997 (-28%), en partie compensée par l'appréciation du dollar (+14%), a entraîné à la baisse les prix des produits pétroliers et, plus généralement, des produits énergétiques. Cette évolution est particulièrement prononcée pour le fioul domestique (-5,1% fin 1997 en glissement annuel, contre +19,7% fin 1996), dont le prix est davantage sensible aux variations des cours du pétrole, en raison d'une fiscalité forfaitaire moins lourde que celle portant sur l'essence. Pour l'ensemble des produits pétroliers, le glissement des prix est passé de +10,9% à +0,2% entre fin 1996 et fin 1997. Au premier semestre de 1998, avec la stabilisation des cours du pétrole à un faible niveau, les prix des produits pétroliers resteraient stables en glissement annuel (-0,1% en juin 1998). La baisse des tarifs de l'électricité du printemps 1997 devrait se reproduire en 1998. Au total, les prix des produits énergétiques continueraient d'être orientés à la baisse au mois de juin (-0,4% en glissement annuel après -0,3% en décembre 1997).

## L'ouverture à la concurrence modère les prix des "services publics"<sup>(1)</sup>

Stables à la fin 1996, les prix du poste "services publics" se sont inscrits en légère baisse, en glissement annuel, à la fin 1997. Ce mouvement est essentiellement dû aux prix des services de télécommunications qui ont continué de baisser (-4,9% fin 1997, contre -4,1% fin 1996), l'opérateur public ayant anticipé l'ouverture de son marché à la concurrence en janvier 1998. Après de fortes baisses de prix enregistrées en 1996 dans les transports aériens, eux aussi confrontés à l'introduction de la concurrence, la reprise du trafic a permis le redressement des prix en 1997 (+4,1% fin 1997, après -2,2% fin 1996). Par ailleurs, contrairement à l'année précédente, la redevance audiovisuelle et les tarifs des services postaux n'ont pas été relevés en 1997. La diminution des prix des services des télécommunications devrait s'amplifier dans les mois qui viennent (-9,1% en juin 1998), accentuant la baisse des prix du poste "services publics" (-1,0%). Enfin, l'augmentation du prix du tabac serait plus faible en juin 1998 (+3,1%) qu'en décembre 1997 (+4,9%). Au total, le glissement annuel du poste "tarifs publics"<sup>(2)</sup> devrait s'établir à +0,2% en juin 1998, après avoir atteint +1,4% fin 1997 et +2,0% fin 1996.

Dans le cadre général de la maîtrise des comptes sociaux, les prix des services de santé tendent à ralentir (+0,5% fin 1997, après +1,1% fin 1996 et +2,2% fin 1995, en glissement annuel). Le relèvement au printemps 1998 des honoraires des médecins généralistes expliquerait cependant une légère accélération d'ici au mois de juin 1998 (+0,9%).

## Augmentation régulière des services du secteur privé, accélération des loyers

En 1997, les prix des services du secteur privé ont continué de progresser à un rythme stable, proche de 1,8% l'an. Ils ont ainsi contribué pour 0,3 point au glissement annuel d'ensemble. L'évolution des prix des services est alimentée par l'augmentation régulière des salaires. En particulier, le relèvement du SMIC, le 1er juillet 1997, a pu pousser à la hausse le prix de certains services. C'est en effet dans les services où la proportion de bas salaires est importante que l'on constate les plus fortes augmentations de prix (services des garagistes, hôtels, cafés et restaurants, mais aussi services pour l'habitation). Au premier semestre de 1998, l'évolution modérée des prix des consommations intermédiaires et des coûts salariaux devrait garantir une relative stabilité de la progression des prix. La légère accélération prévue entre décembre 1997 et juin 1998, de l'ordre de deux dixièmes de point, serait en grande partie la conséquence d'augmentations tarifaires liées au lancement de la Coupe du Monde de football en France le 10 juin 1998. En effet, la tarification estivale, qui commence d'ordinaire au mois de juillet, devrait cette année être appliquée dès le mois de juin. Ainsi, des hausses de prix seraient visibles dans les cafés, les restaurants, les services d'hébergement ou encore les transports privés.

(1) Le poste "services publics" comprend les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens et certains tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

(2) Le poste "tarifs publics" comprend le poste "services publics" et le poste "tabac".

## LES PRIX À LA CONSOMMATION

Groupes de produits (et pondérations 1997)	Glissements semestriels <sup>(1)</sup>				Glissements annuels <sup>(1)</sup>			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998 1 <sup>er</sup> S.	1995	1996	1997	1995	1996
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
Alimentation (20,2 %)	1,5	-0,2	1,4	1,1	0,9	1,5	1,3	2,5	1,2	1,3
Produits manufacturés du secteur privé (32,8 %)	0,7	-0,3	0,0	0,1	0,2	1,2	0,5	0,1	0,8	1,1
Services du secteur privé (19,6 %)	1,5	0,4	1,4	0,4	1,6	3,1	1,9	1,8	2,7	2,8
Énergie (8,7 %)	3,0	3,5	-1,6	1,3	-1,7	3,6	6,6	-0,3	1,9	5,0
Tarifs publics (6,4 %)	1,8	0,2	2,6	-1,1	1,4	2,5	2,0	1,4	3,3	2,6
Loyers-eau (6,7 %)	1,5	0,7	0,8	1,1	1,2	3,2	2,2	1,9	3,2	2,8
Santé (5,6 %)	0,8	0,3	0,5	0,1	0,8	2,2	1,1	0,5	3,2	1,7
<b>ENSEMBLE (100 %)</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>
<b>Ensemble hors énergie (91,3 %)</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,7</b>
<b>Ensemble hors tabac (98,0 %)</b>	<b>1,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>
<b>Inflation sous-jacente (61,6 %)<sup>(2)</sup></b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>		

Prévision

(1) Les glissements semestriels ou annuels sont ici des glissements en termes mensuels (c'est-à-dire, pour les glissements annuels, de décembre de l'année indiquée à décembre de l'année précédente).

(2) Ensemble hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales, CVS. Les mesures fiscales recouvrent principalement les variations de taux de TVA, la majoration des droits sur les alcools et les différentes mesures concernant les véhicules (Cf. Informations Rapides n° 179 du 27 juin 1996).

La progression des loyers a été relativement stable en 1997. Par ailleurs, le prix de l'eau a été contraint par des directives assez strictes encadrant son évolution, d'où la décélération des prix du poste "loyers, eau" (+1,9% fin 1997 en glissement annuel, contre +2,2% fin 1996). L'indice du coût de la construction devrait continuer à connaître des hausses importantes au quatrième trimestre de 1997. Par ailleurs, selon les enquêtes de conjoncture réalisées auprès des promoteurs privés, les perspectives de prix des logements neufs sont en hausse depuis le début de l'année 1997. Ces éléments devraient concourir à une accélération des loyers, de l'ordre de 0,6 point entre décembre 1997 et juin 1998.

### Vers de légères hausses dans les produits manufacturés

Malgré la reprise industrielle, les prix des produits manufacturés ont encore décéléré au cours de l'année 1997, leur évolution s'établissant à +0,1% fin 1997, en glissement annuel, contre +0,5% fin 1996 et +1,2% fin 1995. Le profil des prix de l'ensemble du secteur s'explique très largement par la conjoncture du marché automobile, dégradée depuis l'arrêt de la prime-qualité de l'État en octobre 1996 : entre octobre 1996 et juin 1997, les prix ont baissé de 5,2%. Depuis juillet 1997, les prix de l'automobile semblent stabilisés. Cette stabilisation des prix à bas niveau (le même, en moyenne, qu'en 1992) est cohérente avec la timide reprise du marché automobile que l'on observe depuis l'été dernier et devrait se prolonger dans les mois qui viennent. Les prix de l'automobile seraient toutefois légèrement inférieurs, à la fin du premier semestre de 1998, au niveau atteint un an auparavant. Par ailleurs, la baisse des prix de certains produits bruns ("radio-télévisions

et autres appareils électro-acoustiques") s'est accentuée en 1997, en raison d'améliorations constantes dans la qualité des produits. Elle est ainsi passée de -6,1% fin 1996 à -7,9% fin 1997. Cette baisse tendancielle devrait se réduire, au second trimestre de 1998, en raison de l'accroissement prévisible de la demande, lié au déroulement de la Coupe du Monde de football. Au total, le glissement annuel des prix des produits manufacturés s'établirait à +0,3% en juin 1998.

### Les produits alimentaires soumis à des facteurs exogènes

Le glissement annuel de l'ensemble des prix de l'alimentation s'est établi à +2,5% fin 1997, contre +1,3% fin 1996. Cette accélération concerne les produits frais mais aussi les autres produits alimentaires. En effet, les prix des viandes ont enregistré des augmentations exceptionnelles au cours de l'année 1997 (hausse du prix de la viande de boeuf, par contrecoup de la crise de la "vache folle", de la viande de porc et de la charcuterie, en raison d'une épidémie de peste porcine en Europe). L'envolée des cours des matières premières alimentaires et notamment des denrées tropicales (café, thé, cacao) a également contribué à l'accélération des prix. Au premier semestre de 1998, les produits alimentaires ne devraient pas enregistrer d'importantes variations de prix. En effet, les conséquences inflationnistes des maladies animales devraient progressivement s'estomper et les cours des denrées tropicales sont dans une phase de stabilisation. Parallèlement, les conditions climatiques favorables à la production cet hiver devraient orienter à la baisse les prix des produits frais. Au total, le glissement annuel des prix des produits alimentaires s'établirait à +2,0% au mois de juin 1998. ■

# Emploi

En 1997, l'emploi salarié dans les secteurs marchands a poursuivi la croissance amorcée à la fin de l'année 1996 (+1,1% en glissement annuel en fin d'année, soit 160 000 créations nettes d'emplois). En phase avec la reprise de l'activité et son élargissement à l'ensemble des secteurs au cours de l'année, l'emploi a régulièrement accéléré : +0,1%, en glissement au second semestre de 1996, +0,4% au premier de 1997 et +0,6% au second. Au cours de l'année, les entreprises ont moins eu recours au chômage partiel (603 000 journées indemnisables, en moyenne mensuelle, contre 977 000 en 1996). Dans le même temps, l'intérim a créé un nombre important d'emplois, avec une augmentation des effectifs de 34% sur l'année (contre +7% en 1996). La croissance très soutenue des effectifs du tertiaire marchand, conjuguée à une moindre dégradation dans l'industrie manufacturière et le bâtiment, a conduit à une amélioration de l'emploi salarié dans les secteurs marchands, d'autant plus significative que la politique

de l'emploi a produit, en 1997, un effet global sur les créations nettes d'emplois légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

L'amélioration de l'emploi devrait se confirmer en 1998. La croissance de l'activité, à un rythme annuel proche de 3%, devrait s'accompagner d'une hausse des effectifs salariés de 1% sur le semestre, soit un peu plus de 140 000. Comme en 1997, les gains de productivité seraient modérés à ce stade de la reprise : après avoir augmenté de 2% environ en 1997, la productivité apparente du travail dans le secteur marchand non-agricole augmenterait, en début d'année 1998, à un rythme annuel de l'ordre de 1,5%. Tous les secteurs bénéficieraient progressivement de l'amélioration de l'emploi, notamment l'industrie où des créations nettes pourraient être observées dès le premier trimestre de 1998.

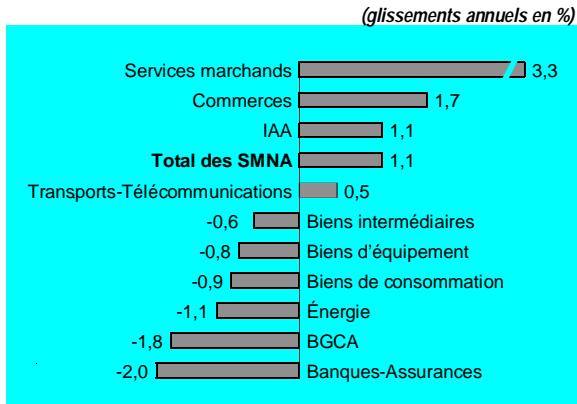
## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux en fin d'année en milliers - Bruts		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
<b>Salariés des secteurs marchands non agricoles</b>	-0,1	0,1	0,4	0,6	1,0	0,7	0,0	1,1	14575	14572	14732
Industrie (y compris BGCA)	-1,2	-1,0	-0,4	-0,4	0,3	0,0	-1,7	-0,6	5394	5278	5235
Industries agro-alimentaires	-0,4	0,1	0,7	0,4	0,8	-0,3	-0,4	1,1	525	523	529
Énergie	-0,5	-0,4	-0,5	-0,6	-0,2	-1,0	-0,9	-1,1	246	244	241
Bâtiment-génie civil et agricole	-2,0	-1,8	-0,9	-0,9	-0,4	-1,5	-3,7	-1,8	1165	1121	1101
Industrie manufacturière	-1,1	-0,9	-0,4	-0,3	0,5	0,0	-2,0	-0,8	3459	3391	3364
<i>dont:</i>											
<i>Biens intermédiaires</i>	-0,8	-0,7	-0,6	0,0		0,5	-1,4	-0,6	1106	1090	1083
<i>Biens d'équipement</i>	-0,7	-0,9	-0,4	-0,4		0,9	-1,7	-0,8	1373	1350	1340
<i>Automobile</i>	-1,1	-0,9	-0,5	-0,6		0,6	-1,9	-1,0	329	322	319
<i>Biens de consommation</i>	-1,8	-1,2	-0,2	-0,7		-1,4	-2,9	-0,9	980	951	942
Tertiaire marchand	0,5	0,7	0,9	1,2	1,3	1,4	1,2	2,2	9181	9293	9497
<i>dont :</i>											
<i>Commerces</i>	0,7	0,4	0,7	0,9	1,1	1,3	1,0	1,7	2212	2235	2273
<i>Transports-télécom.</i>	0,2	-0,8	-0,5	0,7	0,8	0,9	-0,4	0,5	1366	1360	1366
<i>Services marchands (y compris intérim)</i>	0,9	1,2	1,4	1,6	1,7	2,0	2,1	3,3	4929	5032	5204
<i>Banques-assurances</i>	-0,4	-1,1	-0,8	-1,5	-0,2	-1,9	-1,1	-2,0	674	666	6530
<b>Tertiaire non marchand (y compris CES, CEC,...)</b>						1,8	0,4	1,0	4838	4856	4904
<b>EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)</b>						0,7	-0,1	0,8	22206	22177	22352

Prévision

L'effet global sur l'emploi des dispositifs d'aide à l'emploi marchand serait comparable à celui de l'année précédente. En matière de réduction du temps de travail, la loi "Robien" produirait ses derniers effets (environ 50 000 salariés concernés) avant la mise en place du dispositif d'incitation prévu dans le projet de loi sur les 35 heures, sans doute au second trimestre. Les deux dispositifs cumulés produiraient, au premier semestre de 1998, des effets modérés sur l'emploi. Au total, les effectifs augmenteraient d'environ 1% dans le secteur non marchand, la montée en charge des emplois jeunes serait déterminante pour le dynamisme de l'emploi.

#### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES SMNA au cours de l'année 1997

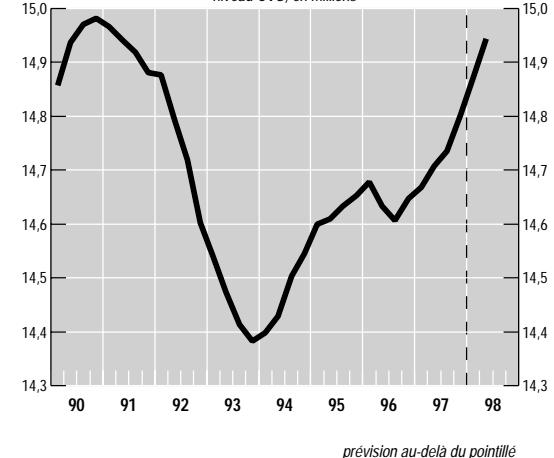


### Vers des créations d'emplois dans l'industrie manufacturière

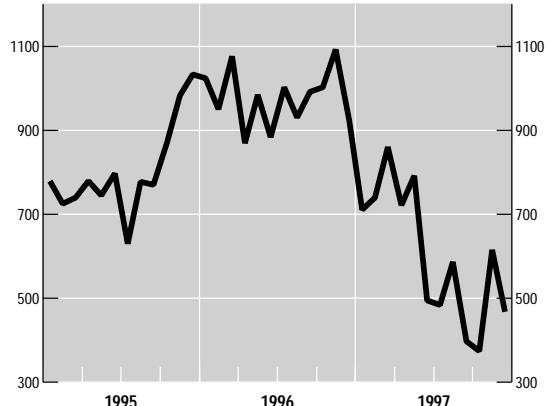
Dans l'industrie manufacturière, la réduction des effectifs salariés, amorcée à la mi-1995 et amplifiée en 1996, s'est poursuivie en 1997, mais à un rythme nettement moins soutenu (27 000 destructions nettes d'emplois, contre 68 000 en 1996). En phase avec le redémarrage de l'activité et sa consolidation en cours d'année, l'emploi industriel s'est stabilisé dans les derniers mois de 1997. Les anticipations des industriels en matière d'emploi confirment cette évolution moins défavorable, cohérente avec des perspectives d'activité bien orientées et la reprise de l'investissement. Soutenue par le dynamisme non démenti de l'activité, l'industrie manufacturière créerait environ 16 000 emplois au premier semestre de 1998.

L'amélioration de la conjoncture industrielle en 1997, liée à la vigueur de la demande étrangère, a profité à l'ensemble des secteurs : ils ont tous sensiblement réduit leurs pertes d'emplois par rapport à l'année précédente. L'industrie des biens d'équipement a bénéficié à la fois du dynamisme des exportations et de la progression de la demande intérieure au second semestre : les effectifs ont baissé au premier semestre, mais à un rythme moindre que précédemment, avant de se stabiliser en fin d'année. La branche automobile, dont la production a fortement progressé en 1997, a pleinement profité sur l'ensemble de l'année d'exportations dynamiques et, à partir de l'été, du redressement des achats en France. Faisant suite à une année 1996 particulièrement défavorable, les destructions d'emplois ont été limitées dans cette branche. De même, dans le secteur des biens de consommation, les pertes d'emplois ont sensiblement diminué en 1997. Enfin, dans l'industrie des biens intermédiaires, la production, qui a retrouvé son dynamisme non démenti au second semestre de 1996, a encore progressé de manière sensible en 1997. Les effectifs ont suivi ce mouvement : la diminution des suppressions d'emplois, amorcée au second semestre de 1996, s'est poursuivie au premier semestre de 1997 et les effectifs se sont stabilisés en fin d'année.

#### EMPLOI SALARIÉ (secteurs marchands non agricoles) niveau CVS, en millions



#### CHOMAGE PARTIEL (nombre de journées indemnisables) CVS, en milliers par mois



## **Moindre dégradation dans le Bâtiment**

Avec 20 000 salariés en moins (-1,8% en glissement annuel), l'emploi du Bâtiment, Génie Civil et Agricole (BGCA) a moins diminué en 1997 qu'en 1996. Cette moindre dégradation est à relier à l'amélioration progressive de la conjoncture, constatée en 1997 aussi bien dans les Travaux publics que dans le Bâtiment. Les perspectives d'activité restent bien orientées en début d'année 1998, notamment en ce qui concerne les travaux d'entretien-amélioration et les mises en chantier de logements neufs. Les réductions d'effectifs salariés devraient néanmoins se poursuivre, à un rythme moins élevé qu'en 1997.

## **Un emploi toujours dynamique dans le secteur tertiaire marchand**

Après deux années de progression modérée de ses effectifs, le secteur tertiaire marchand a vu son rythme de créations d'emplois croître en 1997 (+2,2%). S'inscrivant en accélération au cours de l'année (+0,9% sur le premier semestre, +1,2% sur le second), les créations nettes d'emplois (plus de 200 000) ont concerné, dans une large mesure, l'intérim, dont l'emploi s'est accru de 34% sur l'ensemble de l'année 1997, contribuant ainsi pour moitié à la croissance de l'emploi tertiaire marchand.

L'ampleur des créations d'emplois a été différente selon les secteurs : les effectifs ont sensiblement progressé dans les services aux entreprises (+5,7%), qui comprennent les sociétés d'intérim, les services aux particuliers (+2,8%) et, dans une moindre mesure, le commerce (+1,7%). Ces secteurs ont bénéficié de plusieurs facteurs favorables : raffermissement de l'activité industrielle, reprise de l'investissement productif et de la consommation des ménages. Dans les transports et

les télécommunications, les effectifs ont légèrement progressé. En revanche, les banques et les assurances ont continué à perdre des emplois. En 1998, le dynamisme de la consommation des ménages et la poursuite de l'accélération de l'investissement industriel contribuerait à l'amélioration de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand.

Le dynamisme des collectivités territoriales et la croissance des emplois domestiques avaient conduit en 1996 à une très légère augmentation de l'emploi tertiaire non marchand (+0,4% en glissement annuel) et ce, malgré la réduction du nombre de bénéficiaires des aides à l'emploi non marchand. Avec une progression de 1,0% des effectifs salariés de ce secteur, l'année 1997 a affiché un résultat supérieur à celui de l'année précédente. Les emplois aidés ont contribué pour plus d'un tiers à la croissance de l'emploi tertiaire non marchand. La baisse importante du nombre de bénéficiaires de Contrats Emploi-Solidarité (CES), -45 000 environ sur l'année, a été contrebalancée par la progression des emplois-ville, des emplois consolidés (+25 000 pour ces deux catégories entre le début et la fin de l'année) et des emplois jeunes (23 000 postes créés au cours du dernier trimestre dont 4/5<sup>e</sup> par le Ministère de l'Education Nationale). En 1998, le dynamisme de l'emploi tertiaire non marchand serait favorisé par la montée en charge des emplois-jeunes (environ 100 000 sur l'année) et le maintien des entrées en CES.

## **Développement de l'intérim et des contrats à durée déterminée**

La progression de l'emploi intérimaire a été soutenue tout au long de l'année. Concernant la répartition par type d'activité des entreprises utilisatrices, l'UNEDIC confirme que le recours à l'intérim a été prépondérant dans l'industrie, qui a employé en décembre 1997 plus

### **Bilan des politiques de l'emploi dans le secteur marchand en 1997**

Le recentrage des Contrats Initiative Emploi (CIE) sur les publics prioritaires (215 500 entrées en CIE en 1997, soit 74 000 de moins qu'en 1996) a largement contribué à un bilan légèrement moins favorable de la politique de l'emploi sur l'année. En revanche, les bénéficiaires des divers contrats en alternance (apprentissage, qualification, orientation et adaptation) ont été plus nombreux en 1997 qu'en 1996 (+45 000 entre fin 1997 et fin 1996). Le dispositif d'exonérations à l'embauche dans les "zones de redynamisation urbaine et rurale", mis en place en janvier 1997, a comptabilisé environ 12 500 entrées sur l'année (soit un septième des entrées du dispositif global d'exonérations). Les mesures générales d'allègement des coûts salariaux (abattement de charges sur les bas salaires et pour l'embauche à temps partiel) ainsi que la loi "Robien" sur la réduction de la durée du travail (environ 175 000 salariés concernés par la mesure sur l'année) ont constitué, en 1997, les principaux dispositifs d'aide à l'emploi dans le secteur marchand. Ces dispositifs ont eu un effet sur les créations nettes d'emplois supérieur à ce qu'il avait été en 1996.

En 1997, 1 662 entreprises ou établissements ont signé avec l'Etat une convention portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail dans le cadre de la loi "Robien". Le volet offensif (avec créations d'emplois) a concerné 100 000 salariés, contre 75 000 pour le volet défensif. Selon une étude (1) de la DARES, 90% de ces salariés ont vu leur temps de travail réduit de 10%, l'objectif le plus courant des conventions signées étant la semaine de 35 heures. Un poste sur dix concernés a été maintenu ou créé. Une réorganisation du travail est prévue dans les trois quarts des conventions signées : il s'agit le plus souvent d'atteindre une plus grande flexibilité de la production face aux fluctuations de l'activité.

(1) Premières Informations n°03.1 - janvier 1998

## Le projet de loi sur les 35 heures

Le projet de loi sur les 35 heures (*loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail*) a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le 10 février 1998. Il fixe l'objectif de la durée légale à 35 heures au 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et au 1er janvier 2002 pour les entreprises de moins de 20 salariés. Il supprime le dispositif dit "Robien" sans dénoncer les conventions conclues antérieurement.

Les entreprises qui négocieront le passage à 35 heures avant l'an 2000 (2002 pour les entreprises de moins de 20 salariés), tout en créant ou préservant des emplois, pourront bénéficier d'une incitation financière d'un montant d'autant plus élevé qu'elles s'engageront tôt dans la réduction du temps de travail. L'aide sera accordée aux entreprises ou établissements qui réduisent leur durée du travail d'au moins 10%, en accroissant leurs effectifs d'au moins 6%. D'une durée de 5 ans, elle sera conditionnée à la conclusion d'un accord d'entreprise. Pour les entreprises qui entreront dans le dispositif avant la fin de 1998, l'aide forfaitaire sera d'un montant de 9 000 F par an pour chaque salarié concerné par une réduction d'horaire de 10%. Ce montant diminuera de 1 000 F tous les ans pour atteindre 5 000 F la cinquième année. L'aide ne sera versée qu'à compter de la réduction effective du temps de travail et les entreprises ou établissements concernés devront s'engager à maintenir leurs effectifs pendant au moins deux ans. Les embauches devront être réalisées dans un délai d'un an.

L'aide pourra, en outre, être majorée de 1 000 F par an pour les entreprises qui feront des efforts particuliers pour créer davantage d'emplois que le minimum requis. Elle sera ma-

jorée de 4 000 F par an et par salarié si la réduction du temps de travail atteint au moins 15% et si l'entreprise s'engage à augmenter ses effectifs d'au moins 9%.

Elle sera aussi majorée de 4 000 francs pour les entreprises de main-d'oeuvre (employant au moins 60% d'ouvriers) dont le niveau des rémunérations versées est proche du SMIC (70% des salariés payés au plus 1,5 fois le SMIC).

Un dispositif parallèle sera mis en place pour les entreprises qui éviteront des licenciements économiques en réduisant le temps de travail. L'aide sera alors attribuée pour une durée initiale de trois ans pouvant être prolongée de deux ans au vu de la situation économique de l'entreprise.

## RÉPARTITION DES SALARIÉS DES SECTEURS CONCURRENTIELS

	en %		
	A temps complet	A temps partiel	Ensemble
Dans les entreprises de moins de 20 salariés	24,1	6,1	30,2
Dans les entreprises de plus de 20 salariés	61,3	8,5	69,8
Total	85,4	14,6	100

Champ : salariés des secteurs EB à EP. Selon les estimations annuelles d'emploi, il représentait 13,5 millions de salariés au 31 décembre 1997.

Source : enquête Emploi de mars 1997.

de 55% des intérimaires. Le secteur industriel le plus utilisateur de cette forme d'embauche a été l'automobile, suivie de près par les industries des biens intermédiaires et de consommation. L'enquête ACEMO<sup>(1)</sup> souligne également le recours accru à l'intérim au cours de 1997 : au quatrième trimestre de 1997, la proportion d'entreprises ayant conclu des contrats d'intérim s'est établie à 1,8% du total, contre 1,4% un an plus tôt. Ce taux de recours à l'intérim a été globalement plus élevé dans l'industrie, notamment l'automobile, et la construction.

Enfin, toujours selon l'enquête ACEMO, le taux de recours à des Contrats à Durée Déterminée (CDD) a également progressé en 1997. Au quatrième trimestre de 1997, la proportion d'entreprises ayant eu recours à des CDD s'est établie à 4,2%, contre 3,9% un an plus tôt. Les CDD ont été davantage utilisés dans le tertiaire, et plus particulièrement dans le commerce et les services aux entreprises et aux particuliers.

(1) Enquête sur l'Activité et les Conditions d'Emploi de la Main-d'Oeuvre (ACEMO) effectuée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité auprès des entreprises de plus de 10 salariés.

## L'emploi total en accélération

Après deux années de forte croissance (+190 000 en 1994 et +150 000 en 1995), l'emploi total avait quasi-stagné en 1996 (-29 000), sous l'effet d'un faible accroissement des effectifs salariés (+16 000) et d'une nouvelle dégradation de l'emploi non salarié (-45 000), à un rythme cependant moins soutenu que les années précédentes. En 1997, la dégradation de l'emploi non salarié s'est encore infléchie (-35 000). Cette évolution s'explique par la reprise économique, mais aussi par une diminution du rythme de la baisse structurelle des non-salariés agricoles, à cause de la fin de la montée en charge des dispositifs de préretraite des agriculteurs. Le nombre de non-salariés de l'industrie et du Bâtiment a également décrû à un rythme plus modéré qu'en 1996, compte tenu d'un environnement économique plus favorable.

Au total, avec la nette reprise des créations d'emplois dans le secteur marchand, l'emploi total a crû de 0,8% en 1997, soit environ 170 000 postes de travail supplémentaires. Cette progression devrait encore se poursuivre : entre la fin 1997 et la mi-1998, l'emploi total devrait croître d'environ 1%, soit un nombre proche de 200 000 postes. ■

# Chômage

Après une période de stabilité à un niveau élevé, le chômage a amorcé une décrue à la fin de l'année 1997. On recensait, fin décembre 1997, 3 122 800 chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit 59 400 de moins qu'un an plus tôt. En janvier 1998, le taux de chômage est redescendu à 12,1% de la population active, alors qu'il était resté stable à 12,5% de septembre 1996 à octobre 1997. Dans les mois qui viennent, il continuerait de flétrir grâce à un emploi dynamique : il pourrait se situer légèrement en dessous de 12% en juin prochain.

## Une amélioration qui profite d'abord aux jeunes

Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est passé de 25,6% en décembre 1996 à 23,8% un an plus tard, soit 56 800 jeunes chômeurs de moins. L'évolution des inscriptions à l'ANPE confirme l'amélioration de la situation des jeunes sur le marché du travail. Par rapport à décembre 1996, les entrées à l'ANPE ont connu, en décembre 1997, une plus forte diminution pour les moins de 25 ans (-6,4%) que pour l'ensemble de la population (-3,6%). On observe, pour les jeunes, une baisse importante des premières inscriptions à l'ANPE (-10,1% en décembre 1997 par rapport à décembre 1996), ainsi qu'une baisse des entrées suite à une fin de Contrat à Durée Déterminée (-11,9%). Au sein de la population des moins de 25 ans, le chômage des jeunes femmes a baissé plus régulièrement et avec plus d'ampleur que celui des jeunes hommes. Il est passé de 29,9% en décembre 1996 à 27,7% un an plus

tard, quand celui des jeunes hommes est passé de 22,2% à 20,7%. Pour ces derniers, la baisse a été concentrée sur le dernier trimestre.

Cette évolution s'explique principalement par la part importante, et accrue, des formes particulières d'emploi pour les jeunes de moins de 25 ans. L'intérim, les CDD, l'apprentissage, les stages et autres contrats aidés représentent 41% de l'emploi des jeunes contre 8% pour l'ensemble des actifs occupés (enquête emploi de mars 1997), ce qui explique peut-être que les jeunes aient été les premiers à bénéficier de l'embellie conjoncturelle au cours de l'année 1997. L'emploi intérimaire a notamment progressé de 34% (en glissement annuel en fin d'année). Par ailleurs, la progression de l'emploi dans le secteur tertiaire marchand (+2,2% sur la même période) a sans doute permis une baisse plus sensible du chômage des jeunes femmes. En toute fin d'année, le démarrage du plan emploi-jeunes (environ 20 000 personnes sous contrat fin décembre) a pu renforcer la diminution du chômage des moins de 25 ans.

Après avoir oscillé pendant 17 mois, de juin 1996 à novembre 1997, entre 11,4% et 11,5%, le taux de chômage des personnes en milieu de vie active (25-49 ans) s'est mis à diminuer à la fin 1997. Au mois de décembre, il s'est établi à 11,2%. Quant au taux de chômage des plus de 50 ans, il a sensiblement progressé au cours de l'année écoulée, passant de 9,1% en décembre 1996 à 9,8% en décembre 1997. Sur 12 mois, la hausse du nombre de chômeurs âgés de plus de 50 ans (+28 700) est d'ampleur comparable à la baisse du nombre de chômeurs d'âge médian (-31 300).

## TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT<sup>(1)</sup>

	Niveaux en fin de période, CVS								(en %)			
	1996				1997				1998 1 <sup>er</sup> S.	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.				
<b>Ensemble</b>	<b>12,3</b>	<b>12,4</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>12,6</b>	<b>12,5</b>	<b>12,2</b>	<b>11,8</b>	<b>11,5</b>	<b>12,3</b>	<b>12,5</b>
Moins de 25 ans	24,4	24,9	25,5	25,6	25,2	25,1	24,9	23,8		23,2	24,7	24,7
25 à 49 ans	11,3	11,4	11,4	11,4	11,4	11,5	11,5	11,2		10,6	11,3	11,4
50 ans et plus	8,9	9,0	9,1	9,1	9,5	9,7	9,8	9,8		8,1	8,9	9,6

Prévision

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1997.

## Une forte progression du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite...

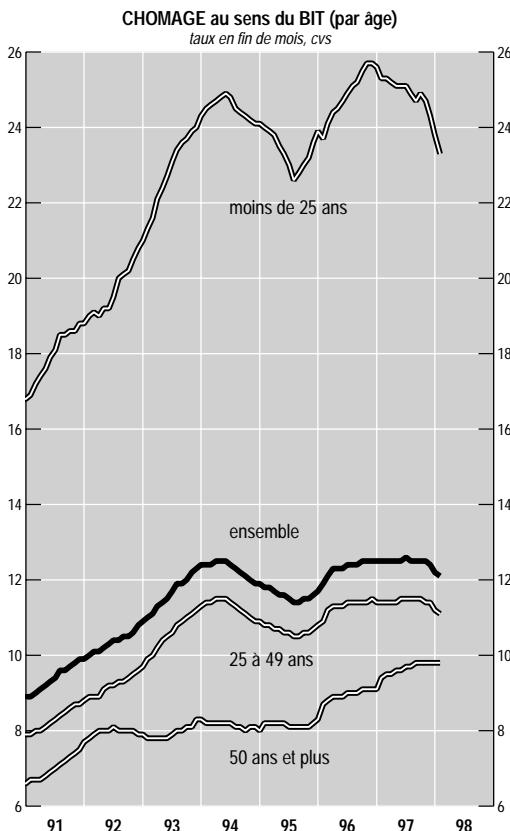
Depuis juin 1995, la catégorie 1 des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) inscrits à l'ANPE ne comprend plus les personnes ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Celles-ci sont désormais classées dans la catégorie 6. Or, cette population de demandeurs d'emploi a fortement augmenté au cours de 1997 : +34,4% en décembre 1997 (en glissement annuel), après +24,5% en 1996 et +7,3% en 1995. Les jeunes sont les plus concernés par ce type d'emploi. Ainsi, en décembre 1997, l'exercice d'une activité réduite a concerné 18% des jeunes inscrits à l'ANPE dans les catégories 1 et 6 (13% en décembre 1996), contre 13% des 25-49 ans et 7% des plus de 50 ans. Le recours à une activité réduite est un phénomène largement saisonnier : on observe généralement de fortes hausses au début de l'été et en décembre et une forte baisse en janvier. Néanmoins, en décembre 1997, la hausse a été particulièrement marquée pour toutes les classes d'âge, expliquant en partie les bons résultats ce mois-là du chômage apprécié à partir de la série des DEFM de catégorie 1.

De décembre 1996 à décembre 1997, les demandeurs d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée n'ayant pas exercé d'activité réduite (catégorie 1) ont diminué de 1,8% (-57 400). Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi (hors activité réduite), quel que soit le type d'emploi recherché (catégories 1, 2 et 3 confondues), a enregistré, dans le même temps, une légère baisse de 0,5% (-19 500). Enfin, l'ensemble des demandeurs d'emploi des catégories 1 et 6 confondues (qui ne sont pas tous des chômeurs au sens du BIT<sup>(1)</sup>) ont augmenté de 1,8% (+64 500).

### ... et de plus d'un an d'ancienneté

Le nombre des DEFM de catégorie 1 inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an a augmenté de 6,7% entre décembre 1996 et décembre 1997 (+73 500). L'ancienneté moyenne d'inscription a atteint 410 jours en décembre 1997, contre 389 un an plus tôt. La part des chômeurs de longue durée dans l'ensemble des DEFM de catégorie 1 s'est établie à 37% en décembre 1997 (18% pour les moins de 25 ans, 40% pour les 25-49 ans et 55% pour les 50 ans et plus).

Le nombre des DEFM de catégorie 1 de plus de trois ans d'ancienneté est resté stable au cours de 1997, mais les évolutions sont divergentes selon les classes d'âge. En effet, cette forme de chômage est en net recul pour les moins de 25 ans (-28%) alors qu'elle a progressé pour les plus de 50 ans (+5%). Le nombre de chômeurs inscrits depuis 2 à 3 ans a fortement augmenté (+11% sur la même période), comme celui des chômeurs inscrits depuis 1 à 2 ans (+8%). En 1997, le chômage de longue durée a donc continué d'être alimenté par les entrées massives que l'ANPE a dû enregistrer en 1995 et 1996<sup>(2)</sup>.



La baisse des entrées en Contrat Initiative Emploi, suite à la redéfinition plus restrictive, en août 1996, des conditions de son attribution, a affecté la population des chômeurs de longue durée, en particulier les moins de 50 ans inscrits depuis 1 à 2 ans pour lesquels un éventuel employeur ne bénéficie plus de l'aide forfaitaire auparavant accordée. Enfin, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite induirait mécaniquement un allongement de la durée d'inscription à l'ANPE, dans la mesure où les personnes en situation d'emploi précaire auraient tendance à rester inscrites comme demandeurs d'emploi (en catégorie 6) plutôt qu'à demander leur retrait des listes de l'ANPE pour de courtes durées. Si le nombre de jeunes chômeurs inscrits depuis plus de 3 ans a chuté, c'est notamment grâce à une politique active de l'ANPE à leur endroit.

(1) Le nombre de DEFM des catégories 1+6 et celui des chômeurs au sens du BIT ne se confondent pas : des chômeurs au sens du BIT peuvent ne pas être inscrits à l'ANPE (essentiellement des femmes revenant sur le marché du travail, des jeunes y entrant pour la première fois) ou être inscrits en catégories 2 ou 3. Inversement, des demandeurs d'emploi peuvent avoir un emploi (en général de durée très réduite) ou être inactifs au sens du BIT (absence de véritable recherche d'emploi).

(2) En 1997, la catégorie des chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus de trois ans n'a pas encore été touchée par la vague des entrées massives de la période 1995-1996. L'ANPE s'attend à une forte augmentation pour cette catégorie en 1998.

## Une augmentation soutenue de la population active

En 1997, l'augmentation tendancielle<sup>(3)</sup> de la population active a été estimée à +140 000 comme en 1996. Les effets de politique de l'emploi en matière de formation et de départs en retraite anticipée ont légèrement infléchi à la hausse cette tendance. En effet, l'augmentation importante du nombre de bénéficiaires de l'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi<sup>(4)</sup> (ARPE) en 1997 n'a pas tout à fait compensé la baisse du nombre de bénéficiaires des dispositifs traditionnels de conversion et de préretraite. Avec un environnement économique plus favorable, la diminution des licenciements a entraîné une baisse des entrées en conventions de conversion tandis que les entrées en allocation spécifique de préretraite ont subi le contrecoup du succès de l'ARPE et des préretraites progressives. De plus, la baisse des entrées en Stages d'Insertion et de Formation à l'Emploi a entraîné une diminution des effectifs en formation. Ainsi, la population active en 1997 a progressé plus rapidement que sa tendance de long terme (+157 000).

Un premier exercice de "bouclage" de la population active pour 1997 fait apparaître, sur la base des données actuellement disponibles, un défaut de bouclage plus important que ceux qui sont habituellement observés. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart entre l'évolution de la population active observée et celle qui aurait dû résulter de la progression de l'emploi et des ressources en main-d'œuvre tendancielle. Tout d'abord, les premières estimations de l'emploi évaluent de manière fragile certains types d'emplois (non-salariés, tertiaire non-marchand, très petites entreprises) pour lesquels l'information infra-annuelle est inexistante. Ensuite, il est possible que le niveau du chômage ait été sous-estimé à la fin de l'année 1997<sup>(5)</sup> et surestimé à la fin de l'année 1996<sup>(6)</sup> : ces deux effets se combineraient pour amplifier, sans la remettre en cause, la baisse du chômage en 1997.

## Une poursuite du fléchissement du chômage

Le dynamisme des créations d'emplois observé au quatrième trimestre de l'année écoulée devrait se maintenir au premier semestre de l'année 1998. Environ 140 000

## Bouclage de la population active pour l'année 1997

(glissements annuels, données CVS en milliers)

Emploi total	+168
Contingent	-30
(1) Emploi total (y.c. contingent)	+138
(2) Chômage au sens BIT	-59
(3) Population active observée = (1)+(2)	+79
(4) Projection de population active tendancielle	+140
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+17
(6) Population active potentielle = (4)+(5)	+157
(7) Défaut de bouclage = (3)-(6)	-78

emplois salariés seraient créés dans le secteur marchand, alors que, dans le secteur non-marchand, la montée en charge des emplois-jeunes expliquerait l'essentiel de l'accélération. L'augmentation de l'emploi total approcherait ainsi 200 000 au premier semestre. Enfin, la diminution des effectifs du contingent s'effectuerait au même rythme qu'en 1997, soit 30 000 appelés de moins sur l'ensemble de l'année 1998.

Les différents dispositifs de la politique de l'emploi devraient avoir un impact positif sur l'évolution de la population active plus important en 1998 qu'en 1997. Le dispositif de l'ARPE est reconduit en 1998 au bénéfice des salariés nés en 1940. Le nombre de bénéficiaires ne devrait progresser que légèrement en 1998 puisque l'entrée de la génération née en 1940 devrait à peu près compenser la sortie des salariés atteignant l'âge de la retraite au cours de l'année. En revanche, comme en 1997, les dispositifs traditionnels de conversion et de préretraite devraient continuer à concerner de moins en moins de personnes. Par ailleurs, les objectifs budgétaires fixés en matière d'entrées en formation pour l'année 1998 devraient conduire à une très faible baisse du nombre de stagiaires. Dans ces conditions, la hausse de la population active dépasserait 160 000 sur l'ensemble de l'année 1998.

Au total, après avoir atteint 12,1% en janvier 1998, le taux de chômage au sens du BIT devrait encore diminuer d'ici à la fin du premier semestre de 1998, de l'ordre d'un quart de point. ■

(3) La tendance de long terme de la population active est issue des projections de population active réalisées par l'INSEE en collaboration avec le Commissariat général du Plan, la DARES (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité) et la Direction de la Prévision (cf. INSEE-Résultats Emploi-Revenu n°115).

(4) Ce dispositif, entré en vigueur en octobre 1995, permet à des salariés d'entreprises privées, âgés de plus de 57 ans et demi, de cesser leur activité par anticipation tout en percevant, jusqu'à leur soixantième anniversaire, une allocation égale à 65% de leur ancien salaire brut. L'ARPE est attribuée, sous réserve de l'accord de leur employeur, si les salariés ont cotisé plus de 40 ans et à condition que leur départ soit compensé par des embauches de jeunes.

(5) En décembre 1997, la statistique mensuelle des DEFMs de catégorie I a connu une baisse d'une ampleur exceptionnelle, contribuant ainsi à la baisse du chômage au sens du BIT. Un nombre important des chômeurs de cette catégorie a probablement exercé une activité réduite au mois de décembre, mois qui a connu une activité particulièrement importante. Ce mouvement s'est en partie inversé en janvier 1998.

(6) Une telle surestimation était déjà évoquée dans la Note de conjoncture de juin 1997. On ne peut exclure que les résultats de l'enquête Emploi de mars 1996 entachés, comme toute estimation par sondage, d'incertitude, aient conduit à surestimer le niveau du chômage tout au long de l'année 1996.

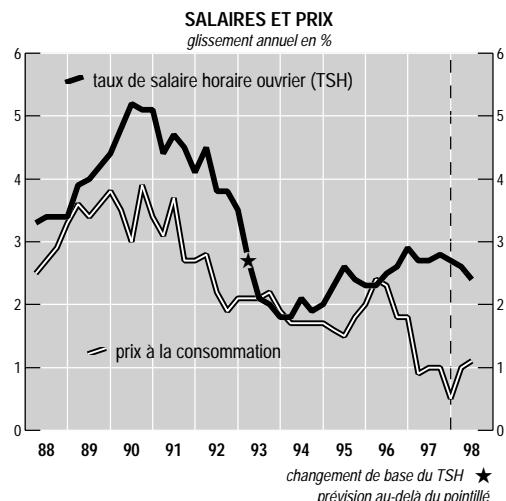
# Salaires

En 1997, comme en 1996, le salaire mensuel brut de base (SMB) a augmenté de 2,2%. La croissance du pouvoir d'achat du SMB est plus forte qu'en 1996 du fait du ralentissement des prix : 1% en 1997 après 0,2% en 1996.

Le taux de salaire horaire des ouvriers (TSH), un des facteurs d'évolution important du SMB, a augmenté, en moyenne annuelle, de +2,8% en 1997, selon les résultats provisoires de l'enquête ACEMO (après +2,5% en 1996). Cette hausse reflète notamment la revalorisation du SMIC intervenue en juillet (4%) qui correspond à un "coup de pouce" de 2,3% en plus de la revalorisation de 1,7% à laquelle aurait abouti la stricte application de la loi. En moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 1,7% (1,5% en 1996).

## Progression plus forte pour les ouvriers

La hausse du salaire mensuel de base est assez différenciée d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre. Ainsi, en octobre 1997, le glissement annuel du salaire mensuel de base atteignait +2,7% pour les ouvriers, +2,3% pour les employés et +1,5% pour les cadres. Pour ceux-ci, le SMB évolue moins favorablement que celui des autres catégories depuis 1994. Les "coups de pouce" de 1995 et 1997 sur le SMIC expliquent en partie ces évolutions.



## Progression du salaire moyen par tête supérieure à celle du salaire de base

L'augmentation de la qualification moyenne de la main d'œuvre, le moindre recours au chômage partiel en 1997 et, dans une moindre mesure, la hausse des primes et des heures supplémentaires pourraient avoir contrebalancé l'effet négatif du développement du temps

## INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER BRUT<sup>(1)</sup>

(évolution en %)

	Glissements semestriels (1)						Glissements annuels (1)			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997	
	S1	S2	S1	S2	S1							
Indice brut des traitements de la fonction publique	0,0	0,0	0,5	0,5	1,2	2,7	0,0	1,0	2,7	1,4	0,6	
Indice brut francs constants	-1,1	-0,7	0,2	0,2*	0,3*	0,7	-1,8	0,4*	1,0	-0,6	-0,6	
T.S.H.	1,9	1,0	1,7	1,0	1,4	2,3	2,9	2,7	2,4	2,5	2,8	
T.S.H. francs constants	0,8	0,3	1,4	0,7*	0,5*	0,3	1,1	2,1*	0,7	0,5	1,6	
S.M.I.C.	2,5	0,0	4,0	0,0	1,7	4,0	2,5	4,0	3,1	3,6	2,9	
S.M.I.C. francs constants	1,4	-0,7	3,7	-0,3*	0,8*	2,0	0,7	3,4*	1,3	1,5	1,7	
Indice des prix	1,1	0,7	0,3	0,3	0,9	2,0	1,8	0,6	1,7	2,0	1,2	

■ Prévisions

N.B. : les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

(1) Les glissements semestriels sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier, les glissements annuels de janvier à janvier.

\* L'évolution des prix en janvier 1998, négative pour des raisons exceptionnelles, abaisse artificiellement ici le glissement semestriel des prix au second semestre de 1997 et le glissement annuel des prix pour 1997. Il conviendrait de les réviser de 0,5 point à la hausse. Symétriquement, le glissement semestriel des prix du premier semestre de 1998 doit être révisé de 0,5 point à la baisse. Il faut en tenir compte lorsque l'on analyse les évolutions en francs constants pour ces périodes.

## DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1988	1995	1996	1997	1995	1996	1997	
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.							
Taux de salaire horaire <sup>(1)</sup>	1,5	1,4	1,3	1,5	1,1	1,8	2,9	2,9	1,9	2,6	2,8	
Effectifs	0,2	-0,3	0,4	0,6	0,9	0,9	-0,1	1,2	1,3	0,2	0,6	
Masse salariale des ENFNA hors GEN <sup>(2)</sup>	1,6	1,1	1,7	2,1	2,1	3,0	2,6	4,0	3,7	2,7	3,3	
SMPT <sup>**</sup> des ENFNA hors GEN <sup>*</sup>	1,4	1,4	1,2	1,5	1,2	2,0	2,8	2,8	2,4	2,5	2,7	

■ Prévision.

(1) Ces données sont évaluées en milieu de trimestre avec une CVS et la pondération des Comptes Trimestriels.

(2) Données construites à partir des 2 indicateurs précédents et incluant des effets de structure (GVT, qualification, etc).

(\*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(\*\*) Salaire moyen par tête.

partiel sur la rémunération moyenne. Le salaire moyen par tête (SMPT) aurait ainsi évolué plus vite que le salaire mensuel (+2,7% en moyenne annuelle).

### Léger ralentissement des gains de pouvoir d'achat dans la Fonction publique

Dans la Fonction publique, l'indice des traitements a été revalorisé de 0,5 point à deux reprises, en mars et en octobre 1997. En moyenne annuelle, il a progressé de 0,6% en termes nominaux et perdu 0,6% en termes réels. Compte tenu de l'impact des primes et des effets de structure (effet du glissement vieillesse-technicité positif et des entrées-sorties), le pouvoir d'achat du salaire moyen par tête devrait augmenter d'environ 0,5% en 1997 après +0,6% l'année précédente. Pour les personnes en place, il augmente de 1,7% en 1997 après +1,9% en 1996.

### Progression des salaires stabilisée au premier semestre de 1998

Au premier semestre de 1998, la progression du TSH se situerait dans le prolongement de sa tendance récente (+2,4% à l'horizon de la mi-1998 en glissement annuel

après +2,7% en fin d'année 1997) dans l'hypothèse d'une revalorisation du SMIC limitée aux obligations légales, soit une hausse de 1,7% le 1er juillet (le glissement annuel des prix ne dépassant à aucun moment +2% au premier semestre). Par ailleurs, dans un contexte de stabilité des prix, la légère baisse du chômage ne se traduirait pas par une accélération des salaires. Dans ces conditions, le pouvoir d'achat du TSH augmenterait de 1,2% en juillet 1998, en glissement annuel, après +1,7% un an auparavant.

### Des hausses dans la Fonction publique suite à l'accord salarial pour 1998 et 1999

L'accord salarial du 10 février 1998 prévoit une revalorisation de 2,6% du point d'indice sur deux ans. En 1998, il stipule une évolution des traitements de +1,3% (+0,8% au 1er avril 1998 et +0,5% au 1er novembre 1998). En outre, pour compenser le gel des salaires de 1996, des mesures sont prises en faveur des bas salaires : attribution de points d'indice, relèvement des traitements indiciaires bruts de telle sorte qu'aucun ne soit inférieur au SMIC (ce qui évitera le versement d'une indemnité différentielle) et amélioration des perspectives de carrière pour les agents de la catégorie C. L'impact de ces mesures pourrait atteindre +0,2% en avril et +0,2% en juillet. ■

## Du salaire mensuel brut au salaire moyen par tête

Le salaire mensuel brut de base (SMB) constitue une référence sociale et, par là-même, est un indicateur largement conventionnel : il mesure la rémunération des salariés à temps plein, pour la durée de travail conventionnelle de leur branche, hors primes et heures supplémentaires, à structure de qualification donnée. Pour mieux appréhender la réalité des rémunérations, on utilise plutôt le salaire moyen par tête (SMPT) : sa variation diffère de celle du SMB à cause de l'évolution des primes versées, des heures supplémentaires indemnisées, de la déformation de la structure de qualification, du nombre d'heures de chômage partiel indemnisées et de l'extension du temps partiel.

En 1997, les journées de **chômage partiel** indemnisables atteignent 7,4 millions après 11,8 millions en 1996 (on estime que la moitié environ de ces journées indemnisables sont effectivement indemnisées). Cette forte baisse aurait un léger impact positif sur l'évolution du SMPT en 1997 (+0,1 point).

Selon la dernière enquête semestrielle du ministère du travail, la part des **heures supplémentaires** dans le total des rémunérations est restée stable d'avril 1996 à avril 1997. Sur l'année, avec la reprise, il est possible que le nombre d'heures supplémentaires ait augmenté, ce qui aurait un effet légèrement positif sur le SMPT.

En 1996, la part des **primes** dans la rémunération brute annuelle (14,3%) a diminué de 0,4 point par rapport à 1995<sup>(1)</sup>. La part des primes non mensuelles se réduit sur-

tout chez les cadres (-0,9 point). L'impact négatif sur la masse salariale en 1996 est important (-0,5 point). On envisage un effet légèrement positif en 1997, de l'ordre de +0,1 point, étant donnée la vigueur de la reprise.

En tendance, l'évolution de la **structure des qualifications** a un effet positif sur l'évolution du salaire moyen. En 1996 comme en 1995, la hausse du salaire moyen liée à l'amélioration de la qualification, estimée sur les salariés à temps complet à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE, est évaluée à +0,3%. En 1997, cet effet pourrait être du même ordre.

Enfin, le **travail à temps partiel** progresse tendanciellement parmi les salariés du secteur privé. Dans l'enquête Emploi, on observe une nette accélération de cette progression depuis 1991. En 1997, la part des salariés du secteur privé travaillant à temps partiel (hors apprentis, stagiaires et emplois aidés) atteint 13,9% après 12,9% en mars 1996 et 12,5% en 1995. Son effet sur le SMPT a été estimé à -0,2 point en 1995 et à -0,3 point en 1996. En 1997, il ne devrait pas être inférieur à -0,3 point.

(1) sur le champ constant des établissements présents dans l'échantillon en 1996 et 1995.

# Revenus des ménages

*Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a fortement accéléré en 1997 (+2,3% en moyenne annuelle après +0,2% en 1996). Il a bénéficié d'un certain nombre de facteurs exceptionnels, dont la modération des prix et l'allégement de l'impôt sur le revenu. Plus fondamentalement, son augmentation provient de l'accélération progressive des revenus d'activité, dont la progression a atteint un rythme annuel de 2,5% en fin d'année. En 1998, ces derniers assureront l'essentiel de la progression du revenu des ménages. Ils poursuivraient leur accélération pour atteindre au premier semestre de 1998 un rythme annuel de progression proche de 3%. La hausse du pouvoir d'achat du revenu s'inscrirait sur un rythme annuel de l'ordre de 2%, et à la fin du premier semestre, son acquis de croissance pour l'année 1998 atteindrait 2,1%.*

## Progression solide des revenus d'activité

En 1997, les revenus d'activité<sup>(1)</sup> ont accéléré. Leur contribution à la croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) a été de +0,9% (après

+0,5% en 1996). La reprise des créations d'emplois salariés et le relatif dynamisme du taux de salaire horaire (+2,8% après +2,6% en moyenne annuelle en 1996) sont à l'origine de l'accélération de la masse salariale dans le secteur des entreprises non financières hors grandes entreprises nationales (ENFNA hors GEN). Sa croissance a atteint 3,3% en moyenne annuelle après +2,7% en 1996. En revanche, les revalorisations modérées de l'indice de traitement brut (+0,5% au 1er mars puis au 1er octobre) et la faible croissance des effectifs se sont traduites par un ralentissement de la masse salariale versée par les administrations publiques. La reprise de l'activité économique a entraîné une légère accélération de l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles, dont la croissance a atteint 1,8% (après +1,2% en 1996).

Au premier semestre de 1998, la croissance soutenue de l'activité économique consoliderait le rythme de progression des revenus d'activité. Les créations d'em-

*(1) Les revenus d'activité recouvrent l'ensemble des salaires reçus par les ménages et l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels.*

## DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997	
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.							
	Entreprises non financières (66 %)	1,6	1,0	1,5	1,9	2,0	2,9	2,5	3,7	3,4	2,7	3,0
dont : ENFNA <sup>(1)</sup> hors GEN <sup>(2)</sup> (60 %)	1,6	1,1	1,7	2,1	2,1	3,0	2,6	4,0	3,7	2,7	3,3	
GEN <sup>(2)</sup> (5 %)	1,9	0,0	-0,7	0,1	0,7	1,8	1,2	-0,3	0,7	2,5	-0,7	
Agriculture (1 %)	2,0	2,3	2,1	2,5	2,0	3,1	4,5	4,7	2,6	4,0	4,5	
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	-0,7	0,1	-0,3	-0,7	-0,6	1,4	-0,4	-1,3	2,4	-0,3	-0,5	
Administrations publiques (27 %)	1,9	1,1	1,1	1,2	1,4	4,4	2,6	2,4	4,1	3,3	2,2	
Ménages hors EI (1,8 %)	-2,4	5,6	2,6	7,1	1,8	5,2	4,1	9,4	7,1	3,1	9,1	
<b>Masses salariales brutes reçues par les ménages (100 %)</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>3,4</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>	<b>2,7</b>	

Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

## REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.						
Salaires bruts (54 %)	1,6	1,0	1,3	1,7	1,7	3,4	2,5	3,2	3,8	2,8	2,7
Prestations sociales (36 %)	1,1	1,1	1,2	2,9	0,6	3,6	2,4	4,6	3,5	3,0	3,3
Excédent brut des ménages (26%)	1,5	1,5	1,9	1,6	1,3	3,2	3,0	3,5	4,2	3,1	3,4
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	-0,4	1,3	3,2	2,6	4,6	9,8	1,1	6,5	13,4	1,9	5,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	4,2	3,1	1,0	-0,5	2,2	7,0	6,5	1,8	4,1	7,1	2,3
<i>dont : Cotisations des salariés (-9,6 %)</i>	2,8	1,1	-5,3	1,8	-22,1	5,5	3,1	-3,5	4,1	4,7	-4,0
<i>Cotisations des non salariés (-2,4 %)</i>	4,5	0,4	0,4	-4,5	-21,2	8,4	6,3	-6,1	4,8	7,4	-1,7
<i>Impôts sur le revenu + CSG (-11 %)</i>	5,3	5,5	6,6	-1,4	26,0	8,2	9,7	8,2	4,0	9,1	8,6
<b>Revenu disponible brut (100 %)</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>2,7</b>	<b>1,3</b>	<b>3,1</b>	<b>1,6</b>	<b>4,4</b>	<b>4,4</b>	<b>1,9</b>	<b>3,4</b>
Prix de la consommation des ménages (comptes trimestriels)	1,1	0,6	0,7	0,2	0,5	1,5	1,6	0,8	1,5	1,7	1,1
Pouvoir d'achat du RDB	-0,4	0,1	1,0	2,4	0,8	1,6	0,0	3,5	2,8	0,2	2,3

■ Prévision.

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

plois dans le secteur ENFNA hors GEN expliqueraient une croissance toujours soutenue de la masse salariale (+2,1% comme au second semestre de 1997). La mise en place des "emplois jeunes" et la revalorisation de l'indice de traitement de 0,8% au 1er avril de 1998 se traduirraient par une légère accélération de la masse salariale versée par les administrations publiques. Les revenus d'activité des non salariés bénéficieraient également du climat conjoncturel, l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels progressant au premier semestre de 1998 d'environ 0,7% (après 0,9% au second semestre de 1997).

### Hausse plus modérée des prestations sociales

En 1997, les prestations sociales versées aux ménages ont connu un rythme de croissance plus élevé qu'en 1996 (+3,3% en moyenne annuelle, après +3,0% en 1996), malgré les économies décidées dans le plan de financement de la sécurité sociale.

Elles ont été soutenues par la forte croissance des prestations familiales versées par les caisses d'allocations familiales, notamment des prestations relevant de la "loi famille" du 25 juillet 1994 (allocation parentale d'éducation, allocation de garde d'enfant à domicile, aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée), et par la revalorisation de 1,42% de la base mensuelle d'allocation familiale au 1er janvier 1997. La forte progression des prestations chômage (+9,2% en moyenne annuelle) s'explique par le succès de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), la revalorisation des indemnités lors de la mise en place

des accords paritaires du 19 décembre 1996 et par la légère hausse du chômage, en moyenne annuelle, en 1997. En revanche, les prestations de santé ont fortement ralenti (+2,4% en moyenne annuelle, après +3,2% en 1996) à la suite des mesures de contrôle de l'évolution des dépenses de santé mises en place pour 1997. Les prestations vieillesse ont légèrement décéléré, du fait notamment d'une revalorisation des pensions plus faible qu'en 1996 et d'un nombre moins élevé de salariés ayant atteint l'âge de la retraite. Enfin, les autres prestations sociales versées par les administrations publiques ont fortement augmenté, en raison du quadruplement de l'allocation de rentrée scolaire versée en septembre, de la revalorisation des barèmes des aides au logement au premier juillet de 1997 et de la forte progression des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion.

Au premier semestre de 1998, les prestations sociales connaîtraient un rythme de croissance moins élevé (+0,6%, après +2,9% au second semestre de 1997). Les mesures prises dans le cadre du redressement des comptes sociaux entraîneraient un ralentissement des prestations familiales. En effet, la loi de financement de la sécurité sociale prévoit à compter du 1er janvier 1998 la mise sous condition de ressources des allocations familiales et la réduction de moitié de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED). Les prestations chômage ralentiraient également au premier semestre de 1998 en raison de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi. Leur croissance resterait légèrement soutenue du fait du succès continu de l'ARPE. En revanche, les prestations de santé versées aux ménages pourraient légèrement accélérer. Les autres prestations sociales versées par les administrations publiques devraient mécaniquement diminuer en 1998 (-4,0%, après

## LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1996		1997		1998	1995	1996	1997	1995	1996	1997	
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.							
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,1	1,1	1,2	2,9	0,6	3,6	2,4	4,6	3,5	3,0	3,3	
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,0	0,9	2,1	2,7	1,2	3,6	2,7	5,8	3,3	3,6	3,9	
<i>dont : Régime général (42 %)</i>	1,8	0,8	1,4	2,6	1,2	4,6	2,4	5,2	4,6	3,5	3,1	
Versées directement par les employeurs (13 %)	0,6	1,2	-1,4	1,7	1,2	5,7	3,5	-1,5	4,2	3,3	0,1	
Autres prestations versées par les administrations (11 %)	-4,1	2,3	-1,6	6,4	-4,0	1,4	-0,6	3,6	3,5	-1,1	2,7	
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	<b>2,9</b>	<b>1,2</b>	<b>2,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>4,8</b>	<b>4,2</b>	<b>5,0</b>	<b>4,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,3</b>	
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	3,0	1,2	-0,1	1,6	-7,0	4,7	4,3	1,6	4,8	4,5	1,3	
<i>dont : Cotisations des employeurs<sup>(1)</sup> (59%)</i>	2,8	1,4	2,8	2,3	2,4	3,8	4,7	5,5	5,1	3,9	4,7	
<i>Cotisations des salariés (33 %)</i>	2,8	1,1	-5,3	1,8	-22,1	5,5	3,1	-3,5	4,1	4,7	-4,0	
<i>Cotisations des non salariés (8 %)</i>	4,5	0,4	0,4	-4,5	-21,2	8,4	6,3	-6,1	4,8	7,4	-1,7	

■ Prévision

**NB :** les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1996.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

+6,4% au second semestre de 1997) cette évolution heurtée s'expliquant par le versement de l'allocation de rentrée scolaire au second semestre de 1997.

### Évolution des prélèvements obligatoires en ligne avec celle des revenus

Le dynamisme de la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages en 1997 s'explique en partie par la faible progression de l'ensemble des prélèvements obligatoires permise par l'allégement de l'impôt sur les revenus des personnes physiques.

Après le ralentissement de 1997, les prélèvements sur les ménages progresseraient en 1998 au même rythme que les revenus. La loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 prévoit le transfert quasi-intégral de la cotisation maladie sur la CSG<sup>(2)</sup> à compter du 1er janvier 1998. Le taux de CSG applicable aux revenus d'activité comme aux revenus du patrimoine et de placement est porté de 3,4% à 7,5% (dont 5,1 points fiscalement déductibles). La CSG sur les revenus de remplacement est fixée à 6,2% (au lieu de 3,4%), 3,8 points étant fiscalement déductibles. En contrepartie, la cotisation maladie passe de 5,5% à 0,75% pour les salariés et est supprimée sur les revenus de remplacement (retraite de base et allocations chômage).

### Accélération des revenus nets de la propriété et de l'entreprise

En 1997, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages ont enregistré une accélération (+6,6%, après +1,8% en moyenne annuelle en 1996) en raison notamment de la poursuite du dynamisme des intérêts des contrats d'assurance-vie. Par ailleurs, la reprise de l'activité économique a favorisé la hausse des dividendes et autres revenus des sociétés versées aux ménages (+6,2%, après -4,1% en 1996). Les revenus nets de la propriété et de l'entreprise ont contribué pour 0,3 point à l'évolution du pouvoir d'achat du RDB des ménages en 1997.

Au premier semestre de 1998, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise continueraient de progresser. Ils s'accroîtraient de 5,2%, après +4,3% au second semestre de 1997. La croissance se traduirait par une progression soutenue des dividendes versés par les entreprises aux ménages. Les revenus financiers nets bénéficieraient également du dynamisme des intérêts des contrats d'assurance-vie. De plus, la légère baisse des taux d'intérêts autoriserait une stabilisation des charges d'intérêts versées par les ménages. ■

(2) La prolongation de 5 ans, jusqu'au 31 janvier 2014, du versement de la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale) a également été adoptée.

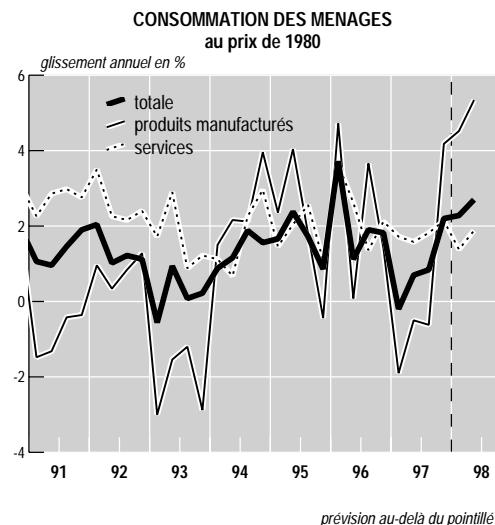
# Consommation et épargne

*A l'exception des achats d'automobiles, la consommation des ménages a progressé en 1997. Au cours de l'année, elle a accéléré pour atteindre au second semestre un rythme annualisé proche de 3%. L'amélioration du marché de l'emploi, la progression des salaires et les hausses de prix modérées devraient permettre la poursuite de cette progression en 1998 à un rythme annuel voisin de 2%.*

Pour ce qui concerne la consommation des ménages, l'année 1997 analysée en moyenne annuelle semble aussi surprenante que l'année 1996. En 1996, la consommation avait augmenté de 2,1% malgré la stagnation du pouvoir d'achat des ménages. En 1997, les principaux déterminants (pouvoir d'achat, prix) sont favorables à une consommation dynamique mais cette dernière n'augmente que de +0,9%. Dans ces conditions, le taux d'épargne après avoir brusquement chuté de près de deux points au début de 1996 remonte progressivement à partir du début de l'année 1997 pour retrouver un niveau proche de celui atteint en 1995.

## Un redémarrage masqué par la baisse des achats d'automobiles

Deux facteurs expliquent cette évolution paradoxale : l'évolution des achats d'automobiles et la faiblesse des dépenses d'énergie. La baisse des immatriculations par rapport à 1996 atteint près de 400 000 véhicules, soit un repli de l'ordre de 20%. Par ailleurs, les dépenses



d'énergie domestique<sup>(1)</sup> des ménages baissent de 3,1%, en raison du maintien de conditions climatiques très clémentes aux premier et quatrième trimestres. Hors automobile et énergie domestique, la consommation des ménages a légèrement accéléré et progresse de 1,8% après 1,6% en 1996.

(1) On rassemble sous ce terme les dépenses de fuel, de butane-propane, d'électricité et de gaz naturel, qui représentent dans leur ensemble 55% du total des dépenses énergétiques.

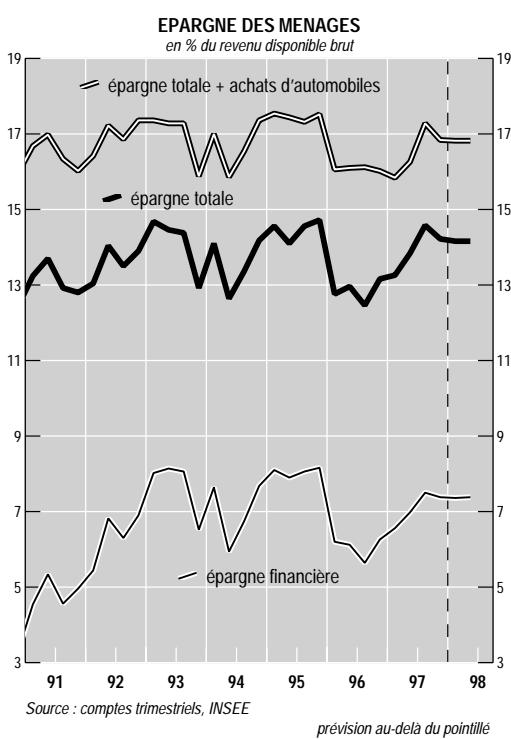
## CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

(Évolution en %)

	Moyennes semestrielles				Glissements annuels			Moyennes annuelles			
	1996		1997		1998 1 <sup>er</sup> S.	1995	1996	1997	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.							
<b>Consommation totale</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	<b>0,9</b>
- Alimentation (19,5 %)	0,6	0,0	0,5	0,9	0,3	1,0	1,3	1,4	1,1	0,7	0,9
- Énergie (8,7%)	2,2	0,8	-2,5	1,4	-0,4	4,3	3,1	-2,4	1,4	2,8	-1,4
- Services (41,3%)	1,5	0,2	1,4	0,6	1,1	1,1	2,1	2,1	1,8	2,4	1,8
- Produits manufacturés (30,5%)	2,6	-0,1	-1,1	2,9	2,0	-0,4	1,4	4,2	1,9	2,5	0,3
donc : Durables (9,1%)	8,1	0,3	-7,4	7,0	1,6	-3,1	3,1	4,3	1,3	6,5	-4,0
Textile-cuir (6,0%)	0,5	-0,9	2,0	-1,0	4,5	-4,6	1,5	4,5	-2,4	-0,5	1,0
Autres (15,4%)	0,3	0,0	1,6	2,1	1,2	2,9	0,4	4,0	4,1	1,2	2,6

Prévision

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1995.



Le mouvement du taux d'épargne suggère que les ménages ont, dans un contexte d'accélération de leur revenu, reconstitué en 1997 l'épargne dans laquelle ils avaient puisé en 1996 pour faire face à la stagnation de leur revenu. La baisse de 1996, plus marquée qu'on ne pouvait l'anticiper sur la base des comportements passés, est sans doute due en partie au désir des ménages de profiter de l'aubaine que représentait la "prime qualité". Ainsi, un "taux d'épargne élargi", construit comme la somme de l'épargne et des achats d'automobiles rapportée au revenu des ménages, est en phase avec le taux d'épargne mais avec des mouvements moins marqués. Une simulation économétrique menée sur l'année 1997 pour la consommation totale hors automobiles à partir d'une équation de consommation trimestrielle qui explique l'évolution de la consommation par celle des revenus et des prix<sup>(2)</sup>, conduit à une moyenne annuelle proche de celle qui a été observée (+1,5% au lieu de +1,6%). Cependant cette équation rend imparfaitement compte des inflexions de court terme.

## Accélération continue jusqu'à la fin de l'année 1997

La consommation de biens et de services redémarre dès le quatrième trimestre de l'année 1996. Cette reprise coïncide avec celle du revenu et elle s'intensifie continûment tout au long de l'année 1997 : le glissement semestriel de la consommation des ménages passe de +0,3% au second semestre de 1996 à +0,5% au premier semestre de 1997 puis atteint +1,7% au second.

La consommation des ménages bénéficie également de la poursuite de la décélération des prix. Les prix des produits manufacturés ont continué, sur les trois premiers trimestres de 1997, un mouvement de baisse entamé depuis la mi-1996. Les prix dans les services marchands<sup>(3)</sup> ont, pour leur part, évolué de manière modérée en 1997. Enfin, à partir du début du troisième trimestre, le redressement des anticipations des ménages, très progressif jusque là, s'accélère très sensiblement.

## Vers une progression un peu moins soutenue

La consommation devrait progresser encore au premier semestre de 1998, mais à un rythme un peu moins soutenu. Les ménages anticipent, en effet, un léger ralentissement de leur revenu, comme en témoigne l'évolution du solde sur l'évolution du revenu futur (*cf. encadré*). Les prix de détail ne devraient guère augmenter, comme le suggèrent les enquêtes de conjoncture auprès des détaillants qui n'envisagent pas, en dépit d'une conjoncture très favorable, d'ajuster leurs prix à la hausse. La bonne orientation de l'emploi salarié devrait, quant à elle, conforter la confiance des ménages et les inciter à garder le même comportement

(2) Il s'agit d'une équation à correction d'erreur estimée sur la période 1970-1996, avec une variable indicatrice entre 1986 et 1990 (pour une justification de cette spécification, voir : Dubois E., Bonnet X. (1995) "Peut-on comprendre la hausse imprévue du taux d'épargne des ménages depuis 1990 ?". *Économie et Prévision*, n° 121, 1995-5.).

(3) non compris transports-télécommunications

## TAUX D'ÉPARGNE

	(En %)						
	Niveaux semestriels			Niveaux annuels			
	1996		1997	1998	1995	1996	1997
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.		
Taux d'épargne	12,9	12,8	13,6	14,4	14,2	14,5	12,8
Taux d'épargne financière	6,2	5,9	6,8	7,4	7,4	8,1	6,1

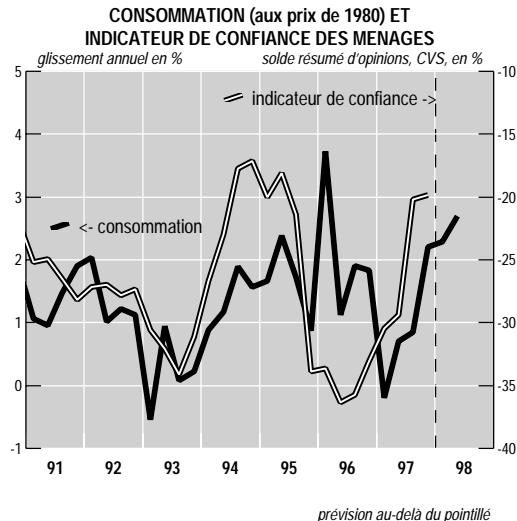
  Prévision

de consommation. Les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages donnent du poids à cette hypothèse. Ainsi le solde d'opinion sur l'opportunité d'épargner a fléchi en octobre dernier, à la suite de l'annonce d'un durcissement de la fiscalité des revenus financiers, et s'est maintenu depuis à un bas niveau. Dans le même temps, les ménages gardent d'importantes disponibilités sous la forme de liquidités comme en témoigne l'évolution de l'agrégat monétaire M2 (billets, comptes courants, livrets A, etc.) depuis le printemps de 1997.

## Tous les postes profitent de la reprise

Les achats d'automobiles se sont redressés dès le mois de juillet. La moyenne mensuelle des immatriculations (cvs) avoisine depuis lors 150 000 véhicules et pourrait encore légèrement augmenter. Le dynamisme des achats de produits de l'électronique "grand public", qui ont continué de progresser à un rythme soutenu au quatrième trimestre, s'est élargi à d'autres biens d'équipement du foyer plus fonctionnels comme les meubles ou les appareils électroménagers et devrait se poursuivre. De manière plus surprenante, la consommation de textile-cuir s'est accrue en fin d'année, si bien qu'en moyenne annuelle, ce poste a crû de 1% en 1997, après six années de baisse. Les dépenses d'énergie ont diminué, en raison des températures relativement douces des mois de novembre et de décembre.

La consommation de services a également accéléré et devrait poursuivre ce mouvement, ainsi que le suggère l'enquête trimestrielle de conjoncture de janvier. Les transports aériens poursuivent leur progression après le redressement du troisième trimestre. Le trafic de voyageurs de la SNCF augmente aussi, grâce à la progression des lignes internationales de TGV. Le léger recul de la fréquentation des hôtels-cafés-restaurants au quatrième trimestre ne remet pas en cause l'orientation très favorable de l'activité, soutenue en 1997 par la forte



croissance des séjours de touristes en provenance de l'extérieur. Signe supplémentaire d'une amélioration du climat général, les dépenses de carburant ont fortement augmenté au troisième trimestre parallèlement à une nette intensification de la circulation routière, à l'occasion des départs en vacances notamment, contribuant au retournement de la tendance de ce poste qui a crû pour la première fois en moyenne annuelle depuis quatre ans.

Enfin, la vive progression qui marque, à l'été, les dépenses de médicaments est pour partie artificielle, puisqu'imputable à des dispositions d'ordre réglementaire. Un certain nombre de médicaments particulièrement onéreux (anti-rétroviraux, hormones de croissance), comptabilisés jusqu'alors dans la consommation finale des administrations sont, depuis le mois d'avril, prescrits par les médecins de ville et délivrés par les pharmaciens d'officine. Ils appartiennent donc désormais au champ de la consommation des ménages. ■

## La prévision de la consommation des ménages à horizon de un ou deux trimestres<sup>(1)</sup>

La prévision de la consommation des ménages à court ou moyen terme (à horizon de un à cinq ans) recourt généralement à diverses équations économétriques reposant sur une structure commune : la croissance de la consommation des ménages est reliée à celle du pouvoir d'achat du ménage courant et/ou passé et aux variations de la hausse des prix. Cette forme fondamentale est dérivée du modèle du revenu permanent. Elle a été successivement enrichie par l'introduction d'autres variables explicatives : taux de chômage, taux d'intérêt<sup>(2)</sup>.

Néanmoins, dans l'exercice spécifique du cadrage à six-neuf mois tel qu'il est pratiqué à l'occasion des *Notes de Conjoncture de l'INSEE*, l'utilisation de ce type d'outil présente deux inconvénients principaux :

- la simulation de ces équations repose en particulier sur la prévision à horizon d'un à trois trimestres de la croissance du pouvoir d'achat. Même si un certain nombre de dispositions légales (relèvement du SMIC, taux de prélèvements, etc.) sont déjà connues, la prévision du revenu des ménages provient principalement de l'enchaînement d'hypothèses sur les évolutions futures des salaires, de l'emploi et de l'activité économique. Dans une telle procédure, la prévision de la consommation pâtit des risques d'erreur qui accompagnent nécessairement ces hypothèses en plus de ceux qui sont inhérents à l'équation de consommation ;
- ce type d'équation retrace de façon relativement satisfaisante les évolutions de la consommation en moyenne annuelle, voire semestrielle mais capte en revanche très imparfaitement les inflexions de très court terme, au trimestre le trimestre.

C'est pourquoi, il peut apparaître utile de recourir à d'autres indicateurs exogènes, tels que les soldes d'opinion de l'enquête de conjoncture auprès des ménages, par l'intermédiaire d'un étalonnage analogue à ceux qui sont utilisés pour prévoir à court terme la production manufacturée.

L'étalonnage estimé porte sur la consommation des ménages en biens manufacturés hors automobile. En retirant les achats d'automobiles, on s'affranchit des effets des différentes mesures qui, depuis la fin de l'année 1992, ont affecté ce secteur. L'étalonnage ainsi privilégié se présente de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \Delta \ln C_t = & -0,32 \Delta \ln C_{t-1} + 0,30 \Delta \ln C_{t-2} + 0,18 \Delta \text{NSAM}_t \\ & (2,8) \quad (2,6) \quad (2,4) \\ & + 0,08 \Delta \text{OA}_{t-2} + 0,06 \Delta \text{NF}_{t-1} + 0,6 \\ & (2,8) \quad (3,2) \quad (3,9) \end{aligned}$$

Période d'estimation : 1983Q1-1997Q3

$R^2=0,53$

Prob (DWG) = 0,42 (3)

RMSE=0,8%

*C* : consommation des ménages en produits manufacturés hors automobile (volume en milliards de francs 1980 - CVS)

*OA* : solde d'opinion relatif à l'opportunité d'acheter

*NF* : solde d'opinion relatif au niveau de vie futur

*NSAM* : Nombre de samedis du trimestre *T* - Nombre moyen de samedis au cours d'un trimestre homologue.

Un test du Cusum appliqué à cette équation conduit à ne pas rejeter sa stabilité.

L'équation ainsi présentée prend en compte le caractère fortement auto-corréllé de la consommation dans le champ manufacturé, comme le montre la succession d'évolutions marquées et de sens alterné sur des plages de temps relativement longues. Elle tient compte également de l'influence du nombre de jours ouvrables affectant la consommation dans le champ commerce : un samedi supplémentaire provoquerait un surcroît de consommation égal en moyenne à 0,2%. Cet effet peut se révéler important dans certaines configurations calendaires bien précises où la différence du nombre de samedis<sup>(4)</sup> entre deux trimestres consécutifs est proche de 2. Cela a notamment été le cas au quatrième trimestre de 1995 et au premier trimestre de 1996 (les contributions du facteur nombre de samedis dans l'équation ont été respectivement de -0,3% et de 0,2%).

Les deux variables d'enquête peuvent s'interpréter de la façon suivante. Le solde d'opinion relatif au niveau de vie futur (NF) peut être considéré comme une approximation de la perception du revenu agrégé futur. Quant au solde relatif à l'opportunité d'acheter (OA), il apporte un élément d'information sur les effets de retardement ou d'avancement de l'utilisation du revenu par les ménages. Dans cette mesure, il permet de saisir les inflexions de court terme mal retracées par une équation de consommation traditionnelle.

## Performance de l'équation en prévision

### Performance prédictive à horizon 0 ou 1

La capacité prédictive de l'étalonnage doit être appréciée dans les conditions usuelles de son utilisation : c'est-à-dire à horizon 0 (prévision du trimestre en cours) et 1 (prévision du trimestre suivant). Dans le premier cas, toute l'information nécessaire est connue, c'est-à-dire en général le niveau de la consommation au trimestre précédent et la valeur des variables explicatives de l'équation. A horizon 1, il est nécessaire de procéder à une simulation dynamique, c'est-à-dire prévoir à horizon 0 au préalable, considérer pour acquis le résultat de cette prévision et continuer à horizon 1. Cependant, au moment où l'exercice de prévision est mené, il manque généralement un mois nécessaire au calcul de  $\Delta \text{NF}$ .

(1) Les éléments techniques utilisés ci-après sont détaillés dans Grégoir-Le Rey : *La pratique des étalonnages dans l'analyse conjoncturelle*. INSEE Méthodes Juillet 1993.

(2) Voir en particulier X. Bonnet-O. Ledler : *Les déterminants de l'arbitrage entre l'épargne et la consommation depuis 1990. Note de Conjoncture*. Mars 1996.

(3) Cette probabilité *P* est relative au test de Durbin-Watson généralisé. Ce dernier est utilisé pour détecter une autocorrélation d'ordre 1 des résidus dans le cas où figure parmi les variables explicatives, la variable endogène retardée. Si *P* est comprise entre 0,05 et 0,95, alors l'hypothèse d'absence d'autocorrélation d'ordre 1 des résidus est acceptée au seuil de 5%.

(4) rapportés à la moyenne du trimestre.

Le graphique 1 décrit les résultats de ces prévisions en regard de l'observé : à horizon 0, la moyenne depuis le premier trimestre de 1990 de la valeur absolue de l'erreur de prévision est de 0,6%. Quant à l'horizon 1, cette moyenne est comparable<sup>(5)</sup>. Ces résultats doivent être mis en regard de la même grandeur obtenue avec une équation simple sans variable d'enquête. Dans ce cas, la moyenne de la valeur absolue de l'erreur de prévision s'élève à 0,7%. Ces résultats doivent également être jugés en proportion de l'écart-type de la variable prévue (1,0%).

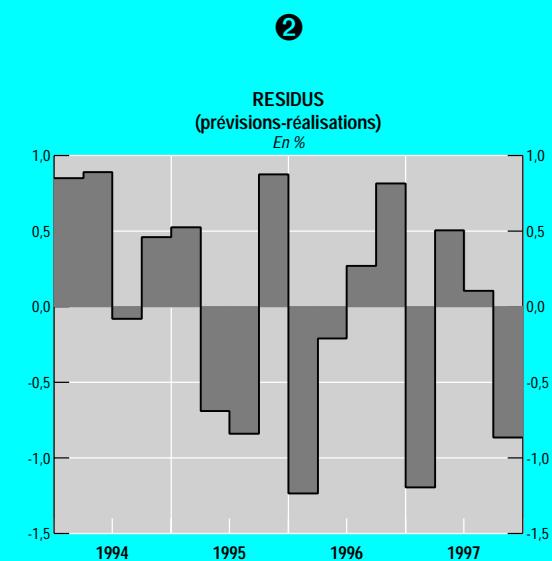
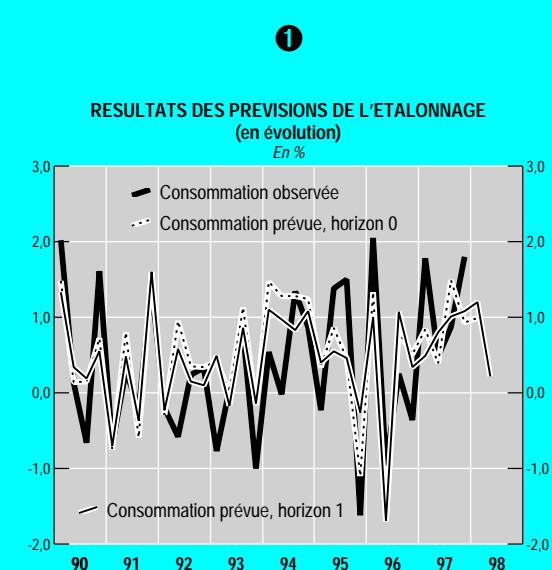
Par ailleurs, le graphique 2 représente les résidus de prévision à l'horizon 0 depuis 1994. Aucun élément issu de l'examen empirique des résidus récents de l'étalonnage ne met en évidence un biais récurrent dont il faudrait tenir compte pour les prévisions ultérieures<sup>(6)</sup>.

#### **Un point saillant récent : le premier trimestre 1996**

La consommation hors automobiles a augmenté de 2,1% au premier trimestre de 1996, alors qu'aucun signe précurseur ne l'annonçait et particulièrement pas dans l'enquête de conjoncture auprès des ménages. L'étalonnage mis en oeuvre ici sous-estime également de plus de un point la consommation finalement observée. En fait, ce pic a été suivi par une forte correction à la baisse (-1,0%), puis la consommation dans ce champ a stagné par la suite. Avec le recul, la forte augmentation du premier trimestre apparaît donc comme un phénomène isolé, essentiellement dû à la conjonction de phénomènes exceptionnels (ratrapping des grèves de novembre-décembre 1995, facteurs financiers, configuration de jours ouvrables). Il est donc compréhensible que l'enquête n'ait pas fait apparaître de signes particuliers présageant l'ampleur de ce rebond. L'opinion des ménages ne peut être révélatrice que de mouvements de fond de leur comportement ou de leurs anticipations.

#### **Prévision pour le premier semestre de 1998**

L'utilisation de cet étalonnage en prévision conduit à privilégier un retour à une croissance modérée de la consommation manufacturée hors automobile au premier semestre de 1998. Plus précisément, ce ralentissement est surtout concentré au deuxième trimestre, les évolutions prévues étant respectivement de 0,9% au premier et de 0,3% au deuxième. Ces valeurs tiennent aux évolutions contrastées du niveau de vie futur et de l'opportunité d'acheter. Le premier solde enregistre une baisse légère au quatrième trimestre de 1997 et baisse fortement sur les deux premiers mois de 1998. Tout se passe comme si les ménages anticipaient un ralentissement au premier semestre de 1998 du pouvoir d'achat de leur revenu après un second semestre de 1997 marqué par un certain nombre de mesures favorables : revalorisation du S.M.I.C., quadruplement de l'allocation de rentrée scolaire ainsi que la baisse du barème de l'impôt sur le revenu. En revanche, l'opportunité d'acheter continue de s'améliorer progressivement depuis le milieu de l'année 1997. L'arbitrage épargne-consommation devrait donc continuer à être favorable à la consommation. Ainsi, ce dernier solde contribue pour 0,6 point à la prévision du premier trimestre et pour 0,2 point à celle du second semestre. Le profil marqué donné par l'étalonnage a été retenu dans le cadrage établi pour l'ensemble du champ manufacturé (1,1% puis 0,5%). La publication de la consommation manufacturée au mois de janvier confirme une partie de cette option car elle annonce une croissance dynamique au premier trimestre.



(5) Dans ce dernier cas, la prévision a été effectuée en supposant pour NF la valeur du dernier mois du trimestre t-1 égale à la valeur du dernier mois connu.

(6) La vérification de l'absence d'autocorrélation pour les résidus ou de leur statut de bruit blanc ne suffit pas pour apprécier la qualité des résidus pour les périodes récentes. Il s'agit de tests portant sur l'ensemble de la période depuis 1983.